



L'Italie a déclaré

la guerre à l'Autriche

L'Italie a déclaré la guerre à l'Autriche. Les passeports furent remis samedi, à 15 h. 30, au baron Macchio, ambassadeur d'Autriche-Hongrie.

La Déclaration de Guerre

Bâle. — Le « Correspondenz Bureau » de Vienne publie la note ci-dessous : Le duc d'Avarna, ambassadeur d'Italie, a remis cette après-midi au baron Burian, ministre des affaires étrangères, la déclaration de guerre suivante :

Vienne, le 23 mai 1915. — Conformément aux ordres de S. M. le Roi, son auguste souverain, le soussigné, ambassadeur d'Italie, a l'honneur de remettre à Son Excellence le ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie la communication suivante :

Dès la fin de ce mois, déclaration a été faite au Gouvernement impérial et royal des graves motifs pour lesquels l'Italie, confiante dans son bon droit, proclamait annulé et désormais sans effet son traité d'alliance avec l'Autriche-Hongrie, violé par le Gouvernement impérial et royal, et reprenait son entière liberté d'action à cet égard.

L'Allemagne solidaire rompt avec l'Italie.

Bâle. — L'Agence Wolff publie la Note officielle suivante : Le gouvernement italien a fait savoir aujourd'hui par son ambassadeur, le duc d'Avarna, au gouvernement austro-hongrois, que l'Italie se trouvait en état de guerre avec l'Autriche-Hongrie à partir de minuit. Le gouvernement italien par cette attaque hors de propos contre la monarchie danubienne, a rompu également sans droit et sans raison l'alliance avec l'Allemagne.

L'Enthousiasme Italien.

Rome. — Le décret de mobilisation a provoqué un grand enthousiasme dans toute la Péninsule. Des télégrammes parviennent à Rome de nombreuses villes du royaume annonçant de chaleureuses manifestations. On acclame avec enthousiasme la guerre et on fait des vœux aux hommes rappelés sous les drapeaux.

M. Millerand salue l'Italie combattante.

Paris. — Le ministre de la guerre vient d'adresser au général Joffre et au général Gouraud le télégramme suivant : « Nous recevons de notre ambassadeur à Rome la dépêche suivante : A partir de demain 24 mai, l'Italie se considère en état de guerre avec l'Autriche-Hongrie. »

Sur le front.

Turin. — Le général Cardona, généralissime des armées italiennes, a quitté Rome, se rendant à son quartier général. On annonce, d'autre part, que tous les princes de la Maison de Savoie seront en première ligne de bataille.

L'Etat-Major Austro-Hongrois.

Londres. — L'état-major autrichien s'est établi dans un hôtel d'Hernagar, dans les Alpes carinthiennes. Les fenêtres de l'hôtel ont été barricadées.

La Notification de l'Italie aux Puissances étrangères.

Rome. — Une dépêche circulaire a été envoyée dimanche par M. Sonnino aux représentants de l'Italie à l'étranger. La première partie de la dépêche résume la politique de l'Autriche-Hongrie violant la lettre et l'esprit d'alliance depuis la remise de l'ultimatum à la Serbie, politique que le récent Livre Vert a mise au jour.

L'Alliance ayant cessé, la raison de l'acquiescement du peuple italien, déterminé durant tant d'années par son sincère désir de paix, cesse maintenant que revivent les motifs de plaintes longtemps et volontairement réprimés au sujet du traitement auquel les populations italiennes ont été assujetties en Autriche.

Le traité ne contenait pas de pactes formels pour sauvegarder la langue, la tradition et la civilisation italiennes dans les régions habitées par les Italiens sujets de l'Autriche ; mais si on avait voulu donner à l'alliance une base de paix et d'harmonie sincère, il paraissait incontestable que l'obligation morale de l'allié était de venir en aide à notre intérêt vital, à l'Autriche, et même de le respecter scrupuleusement.

Le traité, la constante politique de l'Autriche visé pendant de longues années à la destruction de la nationalité italienne et à la dénationalisation de la région de l'Adriatique. Il suffira de quel-

ques exemples de ces faits et de ces tentatives déjà trop connues de tout le monde, la substitution progressive des fonctionnaires de race allemande de fonctionnaires d'origine italienne, l'immigration forcée de centaines de familles de différents nationalités, l'engagement à l'égard de coopératives d'ouvriers étrangers, les décrets d'expulsion visant à exclure de la ville de Trieste et des industries extérieures dans cette ville des employés italiens ; la nationalisation des principaux services de la ville de Trieste et la dénationalisation de tous les pouvoirs municipaux ; les obstacles de toute sorte à l'institution de nouvelles écoles nationales ; la dénationalisation de l'administration judiciaire ; la question de l'Université qui a fait l'objet de négociations diplomatiques ; la dénationalisation de la Compagnie de navigation ; l'action de la police et les procès politiques tendant à avilir l'honneur national ; les expulsions méthodiques et injustifiées et toujours plus nombreuses des sujets italiens.

La constante politique de l'Autriche à l'égard des populations italiennes n'a pas été due uniquement à des raisons intérieures ou à un trait au peu de différence des nationalités existant dans la monarchie ; elle est au contraire apparue en grande partie comme inspirée par le sentiment d'hostilité et de haine envers l'Italie qui dominait dans quelque milieu plus proche du gouvernement et ayant une influence déterminante sur ses décisions.

Parmi les nombreux indices qui ont pu servir à l'apprécier, nous en citons un seul, pendant que l'Italie était engagée dans sa guerre contre la Turquie, l'état-major à Vienne se préparait d'une façon intensive à une agression contre l'Italie, et le parti militaire poursuivait très activement un travail politique visant à entraîner les autres facteurs responsables de la monarchie. En même temps, les armements à la frontière italienne prenaient un caractère menaçant offensif.

La crise fut résolue, il est vrai, pacifiquement, et probablement grâce à l'influence de facteurs étrangers, mais dès ce moment nous sommes toujours restés sous l'impression éventuelle d'une menace imminente, quand, pour des causes accidentelles, prévalait à Vienne le parti hostile à l'Italie. Tout cela était connu en Italie, mais le sincère désir de paix prévalait dans le peuple italien.

Dans ces nouvelles circonstances, l'Italie a cherché à voir si à cet égard il était possible de donner à son pacte avec l'Autriche une base plus solide et une garantie plus durable, mais ses efforts, faits pendant tant de mois en accord constant avec l'Allemagne, qui par cela a recouvert la légitimité des négociations, restèrent vains.

En conséquence, l'Italie a été obligée par le cours des événements de chercher d'autres solutions, puisque le pacte de Vienne avec l'Autriche avait déjà cessé de fonctionner et ne servait désormais qu'à dissimuler la réalité des continuelles soupçons et des difficultés quotidiennes que l'ambassadeur d'Italie à Vienne fut chargé de déclarer, et il déclara le 4 mai au Gouvernement autrichien que le gouvernement italien était dégagé de son obligation de traité de la Triple-Alliance avec l'Autriche.

1er COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome. — On prévoyait qu' aussitôt la guerre déclarée, des actions offensives se produiraient contre notre côté de l'Adriatique, visant à produire un effet moral plutôt qu'à atteindre un but militaire, mais on avait prévu à cet effet et à rendre leur durée très courte.

En effet, de petites unités navales ennemies, spécialement des contre-torpilleurs et des torpilleurs, ont, dès le 24 courant, entre quatre heures et six heures, tiré des coups de canon sur nos côtes de l'Adriatique, en même temps que des avions tentaient d'attaquer l'arsenal de Venise.

Les navires ennemis après un très court bombardement, furent forcés par nos torpilleurs de s'éloigner. Les avions ennemis ont été bombardés par notre artillerie anti-aérienne et atteints par nos avions et par un dirigeable survolant l'Adriatique.

Les localités attaquées sont : Porto-Corfini, qui répondit immédiatement et obligea l'ennemi à s'éloigner aussitôt ; Ancone, où l'attaque dirigée particulièrement sur la ligne de chemin de fer, dans le but d'interrompre les communications, a causé des dommages légers, facilement réparables ; Barletta, où l'attaque fut faite par un explorateur et par des contre-torpilleurs qui n'ont nos navires, escorté par des torpilleurs mis en fuite ; enfin, à Gessi, les avions ennemis lancèrent des bombes sur un hangar, mais sans atteindre leur but.

Toute autre nouvelle sur les opérations de cette nuit est dénuée de fondement.

Du côté Russe.

Pétrograd. (Communiqué de l'état-major général. — Dans la région de Chavli, l'ennemi maintient toujours la position fortement organisée de Buble. Les forces considérables de l'ennemi qui avaient passé près de Rossieny sur la rive gauche de la Doubsina ont été repoussées à nouveau au delà de cette rivière.

Sur le front de la Narwa, dans la vallée de la Pissa, nous avons arrêté une tentative d'attaque allemande. Sur la rive gauche de la Vistule, l'ennemi, appuyé par un feu intense d'artillerie, a essayé vainement ces jours derniers de renouer ceux de nos détachements qui se maintiennent sur la rive gauche de la Ravka.

Au sud de la Piltzka, dans la région de Klimoff, l'ennemi a tenté une offensive. Nous l'avons, par une contre-attaque énergique, repoussé dans la nuit du 21 au 22 mai, en lui faisant plus de 1.000 prisonniers et en lui prenant quatre mitrailleuses.

En Galicie, l'ennemi a, d'une manière générale, commencé à se tenir sur la défensive. Ses opérations actives revèlent surtout un caractère de contre-attaque. Entre la Vistule et Przemyel, nous avons progressé quelque peu sur la rive gauche du San inférieur et repoussé quatre contre-attaques de l'ennemi dans la région de Roudz'k. Au nord-est de Seiniawa,

nous avons délogé l'ennemi du village de Dobra. Nous avons repoussé avec succès une contre-attaque allemande dans la nuit du 21 au 22 sur le front de Makowsky-Weljn.

Entre Przemyel et le grand marais du Dniester, l'ennemi a continué le 20 mai ses tentatives pour enfoncer notre front, entre le village de Gouskoff et Krzykanka.

Dans la nuit du 21 au 22, nos troupes ont commencé l'offensive dans la région la plus proche du Dniester. Elles ont pressé l'ennemi et lui ont enlevé 900 prisonniers et 4 mitrailleuses. Sur le front de la rive droite du Dniester, dans la région de Slonko, un combat tenace s'est livré le 21 mai. L'ennemi est arrivé à plusieurs reprises jusqu'à nos tranchées, mais nous l'avons chaque fois repoussé par notre feu et par des contre-attaques. Sur ce point, nous avons fait prisonniers 17 officiers et 640 soldats et pris des mitrailleuses.

De Dolina à Kolomea, violent feu d'artillerie.

Nouvelles Locales et Régionales.

ARRIVÉE D'ITALIENS A PAU

Nous apprenons que 20 mécaniciens italiens arrivent demain mercredi en gare de Pau, à 12 heures.

Ces jeunes gens viennent se perfectionner à l'école militaire d'aviation du Pont-Long, avant de réintégrer l'Armée Italienne.

Nous sommes certains que nos nouveaux Alliés trouveront auprès de notre population l'accueil le plus cordial et le plus chaleureux.

CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour de la séance du jeudi 27 mai courant à 17 heures. (Session ordinaire). Communications et avis. Vote de crédits. Admission de produits en non-valeur. Location de bien communaux. Eau consommée dans les hôpitaux temporaires. Elargissement du trottoir du chemin Tourasse. Assistance publique : inscription et radiation d'allocataires.

ENSEIGNEMENT PUBLIC

Congé extraordinaire

M. le Ministre accorde à tous ordres d'enseignement un jour de congé supplémentaire en l'honneur de l'entrée de l'Italie dans la lutte pour la civilisation et demande que tous les établissements d'instruction soient pausés des couleurs italiennes.

Nous avisons les familles que pour les Lycées, Collèges, Cours Secondaires, Ecoles Normales et Ecoles Supérieures, ce jour de congé s'ajoutera au congé de la Pentecôte et que les classes dans ces établissements vaqueront le jeudi 27 Mai.

Pour les écoles élémentaires et maternelles, ce jour de congé est fixé au lundi 31 mai.

L'Inspecteur d'Académie, GAILLARD.

LA JOURNÉE FRANÇAISE

Nous sommes heureux de signaler le plein succès qu'a obtenu la Journée Française à Pau. Au cours des journées de dimanche et lundi, de charmantes petites quêtes, appartenant aux cours secondaires et aux écoles publiques, ont parcouru les diverses artères de la ville offrant, avec une exquise gentillesse, les petites insignes officielles : petits drapeaux aux couleurs de France et à celles des alliés, canons 75, médailles commémoratives et d'autres souvenirs de cette manifestation qui prouve, une fois de plus, l'admirable fraternité française.

Les Palois, dont la charité est inépuisable, ont largement donné et la recette a été fructueuse.

COUR D'ASSISES

La 2<sup>ème</sup> session des Assises pour l'année 1915 s'est ouverte aujourd'hui 25 mai, sous la présidence de M. Ribes, conseiller à la Cour, assisté de M. Truchy, conseiller à la Cour, et de M. Mazoyer, juge au Tribunal Civil.

M. Sens-Olive, avocat-général, occupe le siège du Ministère public.

Première affaire. — Infanticide.

Marie Aguer, veuve Chalde, née le 20 juin 1875, à Auzurruq, ménagère, demeurant à Auzurruq, est accusée d'infanticide.

Voici les faits : Le 12 février 1915, la gendarmerie de Mauleon était informée que la dame Aguer, veuve Chalde, ménagère à Auzurruq, dont l'état de grossesse était manifeste, avait dû accoucher clandestinement et faire disparaître son enfant.

Le 5 février, en effet, elle était livrée plus pâle, et moins grosse que d'habitude, et se côtoyait, la dame Hildondo, avait pu apercevoir deux jours après, sur le plancher de la chambre, une large flaque de sang.

Interrogée aussitôt par la gendarmerie, la veuve Chalde reconnut que, le 4 février, vers 4 heures du soir, elle avait mis au monde un enfant d'un sexe féminin qui avait étrangement aussitôt. Quelques jours après, elle avait caché le cadavre dans une paille, dans un milieu d'égouttement, dans un trou, formé par l'éboulement des eaux et où il eût pu facilement disparaître, si elle n'avait été arrêtée au moment où furent faites les constatations judiciaires.

Le cadavre de ce nouveau-né portait nettement au cou des traces de strangulation. D'après l'expertise, médico-légale, l'enfant est né à terme, vivant et a respiré quelques secondes.

Pour sa défense, la veuve Chalde a prétendu que toute vraisemblance que l'enfant n'avait pas crié et n'avait donné aucun signe de vie ; ce n'est qu'au bout

d'une demi-heure qu'elle l'aurait serré à la gorge. Ces allégations, contraires au reste à ses précédentes déclarations, à la gendarmerie, sans opposition formelle avec les constatations de l'expert.

La veuve Chalde déclara pour expliquer cet acte criminel qu'elle n'a agi ainsi qu'elle le prétendait que l'enfant était un fils illégitime, exécuté malgré son expérience, cette femme, déjà mère de deux enfants, n'avait pas préparé de langes, et après avoir associé sans le secours de personne, elle a dissimulé avec soin le corps du nouveau-né, l'aurait dans son armoire, puis en plein campagne.

Déjà, il y a dix ans, l'accusée avait accouché d'un enfant, à l'âge dont la justice ne retrouvait que les os calcifiés. La veuve Chalde avait également prétendu que cet enfant était né sans vie, et que tout enfant né vivant, elle l'aurait fait brûler au four. Elle avait été condamnée pour ce fait à 10 mois d'emprisonnement avec sursis. Elle a la réputation d'une femme de mœurs légères ; elle s'adonne à la boisson.

L'expert commis pour examiner l'état mental de cette femme a conclu à son entière responsabilité ; cependant, il se demande si une très légère atténuation ne pourrait pas lui être accordée du fait qu'un de ses oncles a été autrefois interné passagèrement à l'Asile d'Alliéris de Pau, à la suite d'une maladie accidentelle.

Six témoins sont entendus. Après un réquisitoire sévère et énergique de M. Sens-Olive qui admet cependant des circonstances atténuantes, M. Campagna présente la défense de l'accusée qu'il déclare irresponsable. Sur verdict de culpabilité, la Cour condamne la femme Aguer à trois années d'emprisonnement.

UN PALOIS DE 19 ANS REÇOIT LA CROIX

Le gouverneur de Toulon a remis la croix de chevalier de la Légion d'Honneur au plus jeune aspirant de la Marine Française, M. Philippe Plumegaud, âgé de 19 ans. Elève-officier, Plumegaud, était aux côtés de l'Amiral Biard et du commandant Fournier lors de l'attaque des Dardanelles.

Il fut dangereusement blessé au visage mais demeura à son poste. Philippe Plumegaud est un de nos concitoyens. Son père qui durant quelques années a été attaché au 18<sup>e</sup> d'infanterie, est actuellement trésorier-payeur à la Rochelle.

Le jeune et intrépide aspirant a fait ses études au Lycée de Pau où il remporta les plus beaux succès universitaires.

Nous adressons nos vives félicitations à M. Philippe Plumegaud, à sa famille et à sa grand-mère, Mme Lapatie qui demeure à Pau, rue des Cordeliers.

ARRIVÉE DE BLESSÉS

blessés sont arrivés mardi, à 8 h. 30, en gare de Pau. Ils ont été descendus dans notre ville et répartis dans les diverses formations sanitaires.

Les autres ont continué sur Lourdes après avoir été ravitaillés par les dames de la Croix-Rouge.

LEGIION D'HONNEUR

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'Honneur pour le grade de chevalier : M. Reau (J.-G.-A.), lieutenant au 143<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie. A fait preuve de la plus grande énergie dans la direction de travaux offensifs dangereux et a commandé ses hommes à l'entière satisfaction de ses chefs ; M. Aubry, capitaine territorial à l'atelier de construction de Tarbes ; M. Leygue, capitaine de réserve au 18<sup>e</sup> régiment.

LETTRES DU FRONT

On nous communique la lettre suivante, écrite par un officier d'artillerie à un de nos concitoyens.

X... 19 mai 1915 (matin).

Mon cher Jean, Je me porte toujours à merveille et même les mauvais temps dont nous sommes gratifiés depuis 5 ou 6 jours ne m'ont levé pas la bonne humeur que tu connais.

Tu as lu dans les journaux et sur les communiqués officiels que ça avait bardé à bloc ces derniers jours. C'est bien vrai et je te prie de croire que les boches, malgré leur mine et leurs bombes n'ont pas brillé. Ils nous avaient en effet pris par surprise et grâce à l'explosion d'une mine quelques centaines de mètres de tranchées, mais ils ne les ont pas gardées longtemps. Par une brillante contre-attaque, on a repris le terrain perdu, plus une tranchée qui leur appartenait ; fait plus de 500 prisonniers, pris un matériel considérable et déquillé un bon millier de bonshommes.

Tu vois que comme résultat ce n'est pas brillant pour eux. Mais ce ne fait rien, ces chameaux là ne se dégoûtent pas tout de même ! Quand on leur démolit une tranchée, ils en creusent une autre à côté ; quand on leur flanque une fortin en pagaille le lendemain on en voit un autre 20 mètres plus loin. Ils sont fantastiques de ténacité et de culot ; et je crois que ce sont les êtres les plus têtus du monde. Et puis, ce sont d'épaisses brutes, des sauvages et bien entendu quand on peut on ne les rate pas.

Quant à notre front, pendant que je réglais la tir, un obus bien placé a déterminé de tranchée ennemie très rapprochée de la nôtre et dans un bavarolois à tête carrée a été égaré sur le parapet de la tranchée et devenu une superbe cible pour nous. Ça bouge là, n'a pas perdu le nord une seconde et voyant sa situation, a trouvé le moyen en roulant sur lui-même de venir se coller dans un trou d'obus, mais c'est ici que se situait son danger ultra-critique : le trou n'était pas assez grand et il avait beau se tortiller il ne pouvait pas passer un bout de son auguste personne ; ce voyant il a sans doute décidé de se mettre sur le dos et de se faire sauter. Alors, trahissant, avec un calme parfait, en fumant une bonne cigarette de caporal ordinaire, j'ai fait 2 trousses de cartouches, un bon coup de baïonnette appliqué à lui faire perdre la précision possible l'habileté de ses 2 articulations. J'y ai parfaitement visé et il est au vingtième coup ses yeux étaient dans la plus complète capotade. Je te dis ça pour bien te montrer que, malgré que vis-à-vis

d'eux nous nous montrions très magnanimes, il nous arrive aussi assez souvent de leur rendre la monnaie de leur pièce. Un exemple que je viens de citer en est une belle démonstration. Voilà comment au 20<sup>e</sup> siècle les gens les plus paisibles comme moi, se transforment quelques fois en brutes épaisses et en demi sauvages.

Amitiés.

Voici une lettre adressée par un adjudant parti récemment sur le front aux sous-officiers de son ancienne compagnie restés dans un centre d'instruction de notre région :

Dimanche 10 Mai 1915. Mes chers Camarades,

J'ai reçu la carte postale photographique que tu m'as fait bien plaisir ; cette vue d'anciennes figures connues m'a rappelé de doux souvenirs, concernant les longs mois de bonne camaraderie passés ensemble.

J'écris ma lettre ayant comme pupitre la terre. Nous sommes dans un grand Bois entraîné de faire des classes pour les tranchées de première ligne. Depuis hier, le cahin il n'a cessé de tonner ; ce doit être des canons de gros calibre car leur voix est sonore. Cinq avions français viennent de passer au-dessus de nos têtes. Nous venons d'enterrer un mulet et un cheval des Boches que l'on avait oublié sans doute d'ensevelir.

Dans le bois où nous sommes, nous venons de droite et de gauche des tombes françaises et boches. La lutte au mois d'Avril a dû être terrible ; des tranchées avaient été pratiquées dans tous les sens. Les arbres, dont certains gros chênes, sont décapités. Des maisons des villages qui nous environnent peu nombreuses sont sèches et sont encore debout. Et malgré tout cela les quelques paysans qui restent ont repris leur charrette. Voyez d'ici le tableau : d'un côté le caféin qui tonne, les tombes encore toutes fraîches des braves tombés en faisant leur devoir, des maisons démolies. De l'autre côté, le labourneur appuyé nonchalamment sur le manche de sa charrue traçant son sillon prêt à recevoir le grain avec une tranquillité absolue. Pour le rêveur tout cela forme un tableau saisissant.

Au moment où je terminais ma lettre un soldat vient m'apporter un bouquet de muguet, je vous en envoie un brin. Je termine, mes chers Camarades, en vous serrant à tous cordialement la main. E. R., adjudant.

UN DON GÉNÉREUX

M. Daubagna, Michel, boucher à Pau, a versé la somme de 100 fr. au profit de l'hôpital complémentaire n° 37. (Usine Botto).

Nos félicitations à ce généreux donateur.

COLLISION

L'automobile de Mlle C..., propriétaire route de Bordeaux, est entrée en collision, hier, rue Montpensier, avec l'attelage du sieur Tuquet, propriétaire-cultivateur à Arthez-de-Léon.

Le cheval de ce dernier a été blessé. Pas d'accident de personne à signaler.

CHIEN ÉCRASÉ

Hier matin, place Gramont, l'automobile d'un propriétaire d'Arthez a écrasé le chien de M. C..., demeurant rue des Ponts.

LES CHIENS DE GUERRE

Noms des généraux Propriétaires qui ont mis leurs chiens à la disposition de l'Autorité Militaire (expédition du 2 Mai 1915).

Troisième liste.

M. M. Navarrou, chemin des Lilas, Pau. Larribou, chemin Pébous, Pau. Casanabe, chemin Pébous, Pau. Martinez, chemin Pébous, Pau. Joseph Carrère, chemin Pébous, Pau. Galan, chemin Pébous, Pau. Pierre Serres, chemin Pébous, Pau. Cablau-Lanza, route de Morlaàs, Pau. Fondaveille, Lons. Forgues, Lons. Pierre Trébuq, Lons. Safores, Lons. LaJournade, Lons. Maio, Lons. Jean Mestressat, Lons. Cazalet, Lons. Subervie-Seignalet, Lons. Jean Herran, Pau. Séguin Seignalet, Pau. Daban, Lons. Jean Laillet, Lons. Gracia Labardette, Lons. Paul Menat, Lons. Mellon, Lons. Bellac, 94, rue Gassies, Pau.

LA GUERRE AU « PALACE »

« Le fusil de Bois » si beau, si émotionnant qui transporte le public au comble de l'enthousiasme sera visible encore ce soir mercredi pour la dernière fois, il sera remplacé à partir de jeudi par un épisode de la guerre 1789 : « Le Père Milon » de Guy de Maupassant joué par Gémier et sa troupe.

« Sur les champs de Bataille de l'Océan », dernières actualités navales ; nos escadres en ligne ; les exercices des navires ; escadrilles de torpilleurs ; tirs de guerre ; les escadrilles françaises et anglaises, etc.

« Les dernières actualités du front » prise sous la direction de l'Etat-Major Français. L'œuvre de la Kultur allemande ; Baccarat, Gerbeville, Lecmont, Thann ; Le pont, l'église, la gare, maisons pillées et incendiées. Emouvantes obsèques de chasseurs alpins morts au champ d'honneur, etc., etc.

« Max au couvent », grand ciné-vaudeville joué par Max Linder en deux parties. Cette pièce charmante et follement comique sera un succès de plus pour le préféré du public. Autres vues non moins intéressantes.

Du mercredi au dimanche soirées à 9 heures, Matinées : jeudis, dimanches et fêtes à 3 h. Location comme d'usage.

EXTRAIT des Registres de l'Etat-Civil de Pau.

Mariages. Joseph-Eugène-Alexis-Henri Joubert, aspirant au Notariat, et Louise-Suzanne-Esther-Céline Longibetou, sans profession, à Pau. François-Raymond-Théophile Coussou, sans profession, né à Sarreguemines (Lorraine), 37 ans. Pierre Verhaeg, soldat, né à St-Germain des-Vergnes, 39 ans.

Décès.

Joseph-Eugène-Alexis-Henri Joubert, aspirant au Notariat, et Louise-Suzanne-Esther-Céline Longibetou, sans profession, à Pau. François-Raymond-Théophile Coussou, sans profession, né à Sarreguemines (Lorraine), 37 ans. Pierre Verhaeg, soldat, né à St-Germain des-Vergnes, 39 ans.

POUR NOS SOLDATS

Tous les journaux ont signalé la commande faite en Suisse par le Gouvernement Anglais dans le but de fournir d'un bracelet-montre tous les soldats de l'armée britannique.

En France, l'initiative privée n'a pas attendu pour assurer à nos braves le même avantage et le COMPTOIR ANGLO-FRANCO-BELGE, 45, rue La Fayette, à Paris, a depuis longtemps fait breveter et mis en vente « LE BRACELET D'IDENTITÉ », en maroquin qui confient avec la plaque réglementaire une fiche parcheminée où sont inscrits tous les renseignements militaires et de famille.

« Le Bracelet d'Identité porte-montre » convient tout particulièrement aux cavaliers. Détail : M. Varichon-Lamazouère, 4, rue Henri IV, Paris.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Schmuckel et son fils ; M. et Mme Jules Malan ; les familles Schmuckel, Malan, Cavailles, Goudard, Loozau, Champfleur, de Laville de Mirmont, Buffa, Lauriol, Vernes, Vallée, Grumer, Mathivet et Sarradet, ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Commandant SCHMUCKEL Chevalier de la Légion d'Honneur, Breveté d'Etat-Major, Glorieusement tombé au Champ d'honneur le 15 mai 1915.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Emile Huber, née La Peyrière ; Mmes Suzanne et Thérèse Huber, ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Théophile COUSSOU leur oncle et grand-oncle, décédé à Pau. La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Montsoussou-sur-Lot, (Gers).

SERVICE FUNÉRAIRE

Mme veuve Victor Lacabanne et son fils ; Mme veuve Bernard Lacabanne ; Mme veuve de Galisteo et sa famille (de Cadix, Espagne) ; M. et Mme Pierre Julien et leurs enfants ; les familles Lacabanne (d'Auga et de Pau), les familles Haget, Duclos, Bachacou, Massondo, Larrea, Bergeret, Bergé et Mestressat, ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Victor LACABANNE Soldat au 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, tombé au Champ d'honneur le 12 Octobre 1914.

Une Messe sera dite le mercredi 26 mai, à 10 heures, dans l'église Saint-Jacques.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Philippe Marx ; Mme veuve Philippe Marx ; Mme veuve Philippe Laurens ; le capitaine Pierre Laurens, Mme Laurens et leurs enfants ; Mlles Elisabeth et Jeanne Laurens, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Georges LAURENS Née Cécile MARX

REMERCIEMENTS

Mme veuve Léon Daris ; Mme veuve Laurent Daris ; Mlles Augusta, Maguerite et Jeanne Daris ; MM. Ernest, Auguste et Louis Daris ; les familles Cordonne, Sérès et Alias (de Pau), Blanc, de Béranger et Destandau (d'Orthez), remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister au Service funéraire qui a été célébré pour le repos de l'âme de

Monsieur Laurent DARIS Caporal au 143<sup>e</sup> Régiment de ligne, Tribunal Civil de Première Instance de Pau.

Etude de M<sup>e</sup> Bernard LARREY,